

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66/13/SPCG autorisant la Chambre de Commerce et d'Industrie à acquérir un appartement dans l'immeuble de la Société Djiboutienne .

n° 66/13/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 janvier 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

La Chambre de Commerce et d'Industrie est autorisée à acquérir un appartement sis dans l'un des immeubles de la Société Djiboutienne. Cet appartement est destiné au logement du Secrétaire général de cette assemblée consulaire.